



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél. : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 24 mars 2022

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 29 MARS 2022
A 20 H 00

Comptant sur votre compréhension,

Veuillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Thierry Lemonnier

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 février 2022,
- ✓ Décisions du Maire,
- ✓ Délibération portant sur la mise d'une convention entre la commune de Pierreville et le GAEC de l'Hôtel d'Or pour la défense incendie (DECI),
Débat d'orientation budgétaire,
- ✓ Délibération portant recours sur la décision de surendettement concernant M. LOEILLET Julien,
- ✓ Point service commun – présentation budgétaire du 7 mars 2022,
- ✓ Election Présidentielle des 10 et 24 avril 2022 – tenue du bureau de vote,
- ✓ Affaires et questions diverses (présentation du bulletin communal 2022).

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.